

CHARTRE ETHIQUE ET DEONTOLOGIQUE DU BILAN DE COMPETENCES

La charte éthique et déontologique AXIS AND SEARCH CONSULTING, base incontournable de tout travail collaboratif entre et avec les parties prenantes de la prestation du bilan de compétences reprend les fondements du code de déontologie des psychologues auquel sont soumis la psychologue responsable du cabinet ainsi que ses intervenants psychologues. La présente charte précise les valeurs et les obligations des intervenants Axis And Search Consulting auprès de ses clients et de ses financeurs :

1. SUR LA DEMARCHE DU BILAN DE COMPETENCES

Celle-ci réclame l'application des principes généraux suivants : respect des droits fondamentaux de la personne, de sa dignité et de sa liberté, respect de la vie privée, du secret professionnel, de la confidentialité, respect des valeurs d'intégrité et de probité (obligation de ne pas exploiter une relation professionnelle à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique).

- ▶ AXIS AND SEARCH CONSULTING et ses intervenants s'engagent à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.
- ▶ AXIS AND SEARCH CONSULTING et ses intervenants s'engagent à ne pas outrepasser leurs rôles et se garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme ou de manipulation psychologique.
- ▶ AXIS AND SEARCH CONSULTING et ses intervenants s'engagent à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la sixième partie du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informés de leurs évolutions.

- ▶ AXIS AND SEARCH CONSULTING doit avoir une offre claire et compréhensible pour le bénéficiaire en lui indiquant notamment les outils et méthodes employés, le coût, la durée, les délais et les modalités d'accès, les objectifs, les contacts et les conditions d'accessibilité.
- ▶ La démarche du bilan de compétences proposée par Axis And Search Consulting et ses intervenants comprend les 3 phases prévues par les textes législatifs et réglementaires (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018).
- ▶ L'accompagnement proposé par Axis And Search Consulting et ses intervenants est une prestation personnalisée dont l'approche se fait en fonction du besoin de la personne tant dans la durée, que le choix de la formule ou des outils et méthodologies utilisés.
- ▶ Axis And Search Consulting et ses intervenants s'engagent à recourir à des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la profession, mises en œuvre par des professionnels qualifiés dont les compétences peuvent être justifiées.

- ▶ Axis And Search Consulting et ses intervenants respectent le consentement du bénéficiaire pour tout usage d'outils ou investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles. La nature et la teneur des investigations menées doivent avoir un lien direct avec l'objet du Bilan de compétences du bénéficiaire.
- ▶ Axis And Search Consulting et ses intervenants s'engagent à proposer au bénéficiaire une rencontre à 6 mois afin de faire le point de sa situation (rendez-vous de suivi).

EN OUTRE, LE BILAN PROPOSÉ PAR AXIS AND SEARCH CONSULTING A POUR OBJET DE :

- Permettre au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non une dimension formation.
- Engager avec le bénéficiaire une relation qui le responsabilise en l'incitant à être acteur de son bilan.
- Accompagner le bénéficiaire dans l'identification de ses acquis et de ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- Proposer une information sur les métiers et les secteurs grâce à des personnes et des ressources.
- Soumettre au bénéficiaire un document de synthèse et lui rappeler la confidentialité de ce support.
- Évaluer avec le bénéficiaire la qualité de la prestation

2 – AXIS AND SEARCH CONSULTING ET SES INTERVENANTS S'ENGAGENT À :

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- ▶ Répondre aux besoins du bénéficiaire par un niveau d'expertise et de connaissance en lien avec la prestation demandée.
- ▶ Faire évoluer leur pratique grâce à des actions d'analyse de la pratique professionnelle, la supervision et la formation.
- ▶ Se conformer en tous points aux attendus de la charte Qualité

CONTEXTE ET LIMITES

- ▶ Créer un environnement favorable pour répondre au besoin du bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande.
- ▶ Favoriser le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où les compétences professionnelles de l'intervenant ne seraient plus en adéquation avec la demande du bénéficiaire

INTÉGRITÉ

- ▶ Respecter la confidentialité et à ne divulguer aucune information, sauf accord écrit du bénéficiaire.
- ▶ Agir dans le cadre strictement légal et ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire

PROFESSIONNALISME

- Répondre aux besoins du bénéficiaire et financeur en se conformant au programme prévu dans le cadre des prestations proposées par le centre
- Veiller à expliciter clairement les compétences, les qualifications ou les accréditations professionnelles.
- A garantir l'intervention du psychologue pour les outils ou les méthodes relevant de la profession de psychologues prévus dans le bilan.

En signant cette charte, **AXIS AND SEARCH CONSULTING** et ses intervenants confirme son engagement éthique et déontologique à la démarche du Bilan de compétences.

A Saint Quentin-la-poterie, le 27/03/2022
Pour le centre de bilan, AXIS AND SEARCH CONSULTING,
Cécile BUENO-KLEIN, dirigeante



Lu et approuvé

AXIS AND SEARCH CONSULTING – CECILE BUENO-KLEIN EI
www.axis-and-search.com - ☎ 06.15.15.87.64 - ✉ contact@axis-and-search.com
RCS de Nîmes : 531 357 283 - SIRET : 531 357 283 00013

Organisme de formation enregistré sous le N° 91 30 03617 30 auprès du Préfet de la région Occitanie (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)
Charte éthique et déontologique Bilan de compétences - Date de création : 26/03/2022